

FICHE PRATIQUE : HABICOOP

Séminaire

« Développer sur son territoire des activités d'utilité sociale :
le levier de la maîtrise foncière partagée »
2 Décembre 2016 - Lyon



Origine et présentation de l'initiative

Habicoop est la fédération française des coopératives d'habitants. C'est une association créée en décembre 2005 afin de promouvoir l'alternative coopérative aux côtés des solutions publique et privée de logement, en favorisant le développement et la mise en réseau de coopératives d'habitants. Habicoop représente les coopératives d'habitants au Conseil d'Administration de Coop FR.

Face aux graves difficultés d'accès au logement provoquées par la spéculation immobilière et l'engorgement du parc de logements sociaux, Habicoop souhaite aider à la création de projets immobiliers collectifs à vocation de logement, appelés coopératives d'habitants.

Ces dernières proposent une troisième voie entre la propriété privée et la location. Chaque ménage, moyennant l'achat de parts sociales et le règlement d'une redevance mensuelle correspondant à ses moyens, jouit de l'usage de son logement et d'espaces partagés.

Le soutien d'Habicoop aux projets de coopératives d'habitants passe par un accompagnement professionnel. Cet accompagnement est assuré aujourd'hui par 3 structures régionales toutes membres de la fédération : Habicoop AURA, pour la région Auvergne Rhône Alpes ; Hab-Fab, pour la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ; et AtCoop, pour la Nouvelle Aquitaine. Ces structures accompagnent des groupes de citoyens dès la genèse du projet et fournissent une aide au montage financier et technique (en mutualisant les informations de différents projets).

En tant que fédération nationale, Habicoop a également pour but de représenter les coopératives d'habitants auprès des pouvoirs publics, d'assurer leur représentation et défense, de promouvoir ce nouveau mode d'habiter. Habicoop a ainsi été associé au travail préparatoire relatif à la loi ALUR en 2013, qui a consacré lors de son vote en 2014 le statut de coopérative d'habitants en France.

Financement

La fédération a été financée principalement par des fondations (Un monde par Tous, la Fondation de France) et le Secrétariat de l'Economie Sociale et Solidaire en 2016. Elle reçoit des cotisations des coopératives d'habitants, des associations de préfiguration et des structures locales d'accompagnement mais ces cotisations ne suffisent pas encore à financer ses activités. Pour que ce modèle de logement défini par et pour les citoyens puisse se développer, elle a encore besoin de subventions publiques.

Rôle des collectivités locales

Habicoop a dès ses origines fait le choix de travailler en concertation avec les pouvoirs publics pour des projets construits collectivement et négociés. Les collectivités appuient les projets de coopératives notamment en facilitant l'accès au foncier ou aux bâtiments destinés à la réhabilitation et en garantissant des prêts PLS.

Chiffres clés

14 coopératives d'habitants existantes ou en projet sont membres de la Fédération Française des Coopératives d'Habitants – Habicoop, avec 2 coopératives d'habitants qui devraient se concrétiser en 2017.

CONTACT: Pete Kirkham, co-président d'Habicoop, pete@habicoop.fr ; www.habicoop.eu



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire